

FICHE DE POSTE

► **Intitulé du poste** : Agent saisonnier polyvalent en renfort de l'équipe des services techniques

► **Poste occupé par** :

► **Contractuel 35 h/semaine du lundi au vendredi** **Durée du contrat : 3 mois (01/06 au 31/08)**

► **Missions du poste** :

Sous l'autorité et la responsabilité des responsables de pôles, il assure une assistance à l'équipe technique.

Ses missions, la réalisation d'opérations d'entretien et de première maintenance au niveau de la voirie, des espaces verts et des bâtiments publics ainsi le montage, le démontage et le rangement des installations liés aux manifestations locales.

Il intègre en permanence, dans l'ensemble de ses démarches, le respect des règles de sécurité.

► **Activités et tâches du poste** :

Entretien et mise en valeur des espaces verts :

- tondre les surfaces en herbe, arroser les espaces verts et fleuris, tailler des haies et massifs
- désherber et débroussailler les espaces publics (sentiers, cimetière, talus...)
- Entretien des massifs et plantations diverses
- Nettoyer les aires de jeux
- Gérer les déchets produits sur le site et les évacuer
- Contrôler la propreté du site/chantier
- Nettoyer, entretenir et ranger les outils, équipements et matériels après usage

Entretien de la voirie :

- Détecter les dysfonctionnements et dégradations des ouvrages de la voie publique (chaussée, signalisation, éclairage public, mobilier urbain, etc.)
- Assurer une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif (enrobé, calcaire)
- Poser protections et signalisation réglementaires lors de chantiers temporaires
- Assurer le nettoyage des espaces extérieurs (ramassage poubelles, dépôts sauvage, nettoyage chaussées suite accident...)

Entretien des bâtiments :

- Réaliser de petits travaux liés à l'entretien des bâtiments (plâtrerie, peinture, plomberie, serrurerie, etc.)

Mise en place du matériel pour les manifestations locales :

- Transporter et aider au montage et démontage de matériel
- Manutentionner les tables et bancs en prêt aux administrés
- Transporter et assembler du mobilier et matériel
- Ranger le matériel

Utilisation des matériels :

- Vérifier le bon fonctionnement des matériels et des équipements
 - Détecter et informer la hiérarchie sur les risques, la vétusté, le dysfonctionnement d'un équipement d'un matériel et d'un engin
 - Utiliser les matériels et des équipements de protection individuelle mis à disposition
 - Signaler les lieux et conditions de son intervention, protéger son intervention par des mesures appropriées pour protéger les usagers
 - Appliquer les règles d'utilisation et de stockage des matériels et produits
- + Toute tâche nécessaire au bon fonctionnement du service.

► **Positionnement hiérarchique :**

Maire - Directrice Générale des Services – Responsable des Services Techniques – Responsables de pôles

► **Relations fonctionnelles internes :**

Echanges journaliers avec les responsables de pôles

Relations avec les assistants de prévention, la police municipale et le personnel des autres services communaux.

► **Relations externes :**

Relations avec la population, les usagers, les écoles et le milieu associatif.

Relations avec les entreprises et autres prestataires de service.

► **Exigences requises :**

Savoir-faire :

Maitrise des matériels et outils nécessaires à l'exercice des fonctions en toute sécurité

Savoir :

Prendre en compte les instructions, règles et consignes de sécurité, la réglementation et les bons usages du balisage de chantier mobile, principes courants de fonctionnement des moteurs et véhicules

Exécuter les consignes avec efficacité et savoir être force de proposition.

Maitriser l'utilisation des outils nécessaires à l'exercice des fonctions en toute sécurité.

Savoir être :

Rigueur et organisation, dynamisme et réactivité, sens du service public, autonomie, sens de l'écoute et de l'observation, efficacité, discrétion professionnelle.

Capacité à rendre compte à sa hiérarchie et à travailler en équipe

► **Moyens mis à disposition :**

Véhicule de service, tracteur tondeuse, débroussailleuse, outillages, vêtements professionnels et EPI, EPC, matériel de signalisation temporaire de chantier, outils bureautiques, local technique, salle de restauration, vestiaires

Presse spécialisée et fonds documentaire.

► **Conditions et contraintes d'exercice :**

Bonne condition physique

Allier programmation de travail et gestion de l'imprévu.

Travail majoritairement effectué en extérieur, contraintes posturales, port de charges

Permis B obligatoire - Déplacements sur sites avec véhicule de service

Utilisation de matériel bruyant et dangereux

Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits

Devoir de réserve (confidentialité) et sens du service public.